



Tunnel du Bois de Peu

Le creusement du tunnel



La tête de tunnel côté Vallon est terminée. La réception a eu lieu le 25 novembre 2005.



La profondeur de creusement du tunnel est d'environ 350 m fin janvier 2006. L'objectif est toujours de terminer le creusement avant août.

Phénomènes générés par le tir de mines

Le constat :

Les tirs de mines sont toujours impressionnants et engendrent des phénomènes qui peuvent surprendre, voire inquiéter les riverains.

1 Deux explosions ont lieu chaque matin à partir de 7h, depuis septembre 2005 et jusqu'au début de l'été 2006.

2 Un suivi des vibrations est réalisé en continu dans la galerie de reconnaissance située entre les deux tunnels. Les mesures montrent que la gêne ne provient pas des vibrations transmises par le sol.

3 En revanche, les phénomènes de surpression aérienne qui font vibrer cadres et lustres ont pu surprendre les riverains.

Les réponses :

Mise en place de mesures des vibrations et des surpressions aériennes sur différents sites du quartier de Velotte et en concertation avec les riverains (à ce jour, ces mesures montrent que l'on se situe dans le domaine de la gêne pour les riverains mais pas dans celui du dommage pour les structures des maisons).

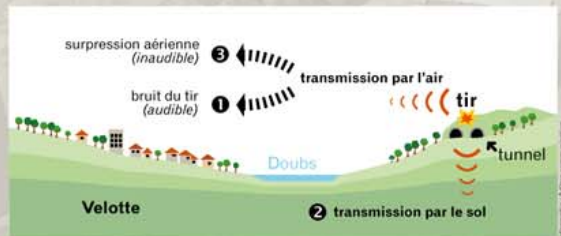
Etablissement de constats d'huissier à la demande de la DDE pour dresser un état des lieux précis des habitations situées dans le secteur le plus sensible.

Réalisation d'une communication : lettre de chantier diffusée aux riverains, réunions d'informations.

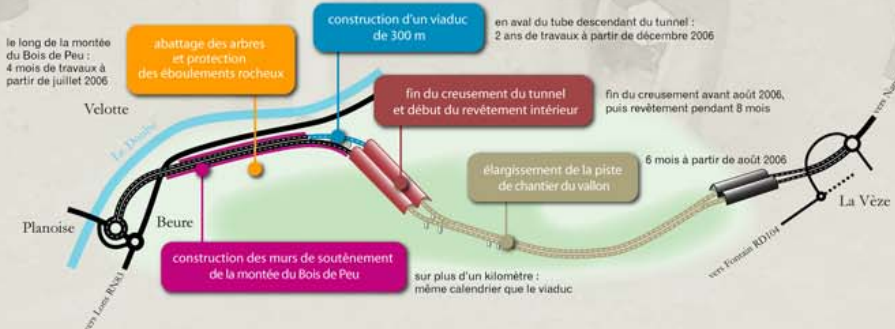
Réponses aux courriers des riverains (une dizaine à ce jour).

Ajustement en continu avec l'entreprise de la technique des tirs.

fréquences inaudibles correspondant à des ondes qui se propagent dans l'air suite à la détente des gaz libérés lors du tir.



Les 5 chantiers de 2006



Changement du parti d'aménagement

Une tranchée couverte avait été prévue dans le contrat de plan État/Région 2000-2006 à hauteur de Micropolis.

Cependant, une étude d'urbanisme lancée en 2004 et menée en partenariat a permis de dégager sur ce territoire :

4 enjeux urbains :

1. Construire un repère urbain au droit de l'échangeur de St Ferjeux,
2. Valoriser les espaces et équipements publics, Micropolis notamment,
3. Protéger les riverains du bruit de la circulation automobile,
4. Assurer le confort et la sécurité des cheminements piétons et des deux roues.

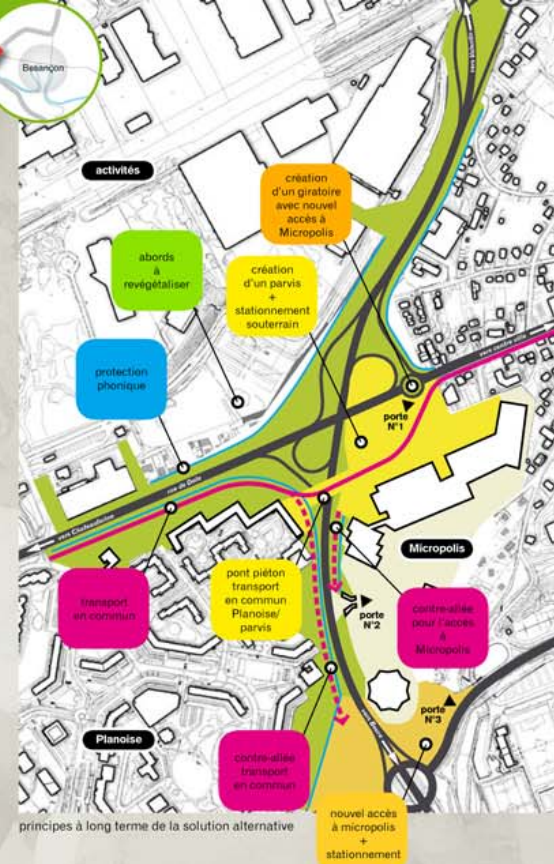
4 objectifs liés aux déplacements :

1. Assurer la fluidité de la rocade,
2. Offrir de bonnes conditions d'accès et de stationnement au parc des expositions,
3. Favoriser le rattachement de Planoise au centre-ville,
4. Intégrer les transports collectifs urbains

L'étude montre que la tranchée couverte ne répond pas en totalité à ces enjeux et à ces objectifs.

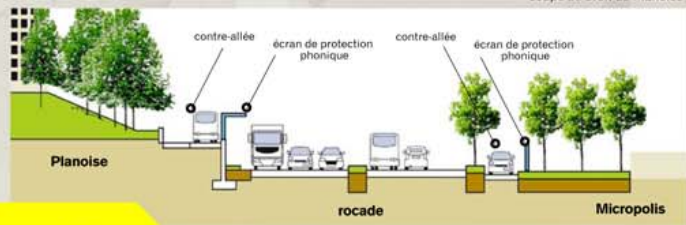
Elle a débouché sur la proposition d'une étude alternative dont les principes, qui nécessiteront d'être précisés, permettent de mieux répondre aux enjeux du secteur avec :

- la suppression de la tranchée couverte,
 - la création d'un parvis revalorisant Micropolis,
 - la création d'un pont reliant Planoise au parvis,
 - la création de trois nouvelles zones de stationnement pour Micropolis,
 - la mise en place de protections phoniques.
- (voir plan ci-contre)



principes à long terme de la solution alternative

coupe au droit de Planoise



En 2007, une concertation sera lancée auprès de la population sur ce nouveau parti d'aménagement.

Retrouvez ces infos régulièrement actualisées sur notre site dédié : www.contournement-besancon.com